

Le vendredi 9 octobre 2015

FÉÉCUM

Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton

Réunion du Conseil d'administration

16h00

Centre étudiant, local du Front, Université de Moncton

Présence

Pascal Haché, Président FÉÉCUM

Samuele Acca, VP externe

Alexandre Levasseur, VP interne FÉÉCUM

Jean-François Cyr, VP académique FÉÉCUM

Luc Bourgeois, Rep. De Droit

Francis Bourgoin, Rep. D'Éducation

Sébastien Lord, Rep. De Sciences

Tristan Gaudet, Rep. D'administration

Élizabeth Meloche, Rep. D'ESANF

Natasha Horsman, Rep. De Génie

Maryse Godin, Rep. De Kinésiologie

Angie Lebouthillier, Rep. De Sciences Infirmières

Samuele Jordan Ngahga, Rep. AEEICUM

MJ Nash, Rep. Psychologie

Guillaume Deschênes-Thériault, Rep. Sciences Sociales

Marie-Michèle Vienneau, Rep. Des Arts

Sarah Grandisson, Rep. Travail Social

Ordre du jour

1. Ouverture
2. Constatation du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Fixation de l'heure de levée de la séance
5. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière réunion
6. Suivi du procès-verbal
7. SANB
8. Clé des locaux étudiants
9. Comité de finance
10. Rencontre entre la FÉÉCUM et les parties politiques
11. Reconfiguration académique
12. Problème d'horaire en science infirmière
13. Soirée électorale
14. Adoption de politiques
 - Politique de plainte interne à la FÉÉCUM
 - Politique sur les rassemblements étudiants
15. Comité pour la reconnaissance des associations étudiantes
16. Présentation de Roger Leblanc
17. Session questions/commentaires du public
18. Clôture de la réunion

1. Ouverture de la réunion

L'ouverture se fait à 16h00.

2. Constatation du quorum

Une feuille de présence circule et le quorum est constaté.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président propose l'adoption de l'ordre du jour.

Résolution : 4361-FECA-151009

Proposé par Travail social et appuyé par Art.

Adoptée à l'unanimité.

4. Fixation de l'heure de levée de la séance

Le président fixe la levée de la séance à 16h49.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Le président informe les membres du CA, que la lecture et l'adoption du procès-verbal de la réunion du 18 septembre 2015 est remis à la prochaine réunion.

6. Suivi du procès-verbal

N/A

7. SANB

La discussion se fait en huis-clos

Le président explique brièvement qu'est-ce qu'un huis clos et demande aux membres non-votants de bien vouloir sortir de la salle.

8. Clés des locaux étudiants

Science sociale mentionne que le prix des clés pour les conseils étudiants (50\$) est très dispendieux. Le VP interne confirme que la FÉÉCUM a déjà approché la serrurerie, mais que la FÉÉCUM leur écrira une lettre pour adresser la situation.

Le président mentionne que la serrurerie charge ce prix car les gens ne rapportent pas leurs clés. Lorsqu'il y a trop de clés en circulation, ils doivent changer les serrures des locaux. Le président propose donc que les conseils paye pour les clés et les étudiants rembourseront le 50\$ à leur conseil.

Les conseils en discuteront entre eux pour revenir sur ce point plus tard.

9. Comité de finance

Science sociale aimerait faire partie du comité de finance, mais le VP interne n'est pas confortable de parler du comité sans le directeur des finances.

Le Président explique brièvement les tâches du comité et invite les membres à y participer.

10. Rencontre entre la FÉÉCUM et les parties politiques

Sciences mentionne leur mécontentement envers la gestion de la communication entre Ginette Petitpas-Taylor (candidate libérale pour la circonscription de Moncton-Dieppe-Riverview) et la FÉÉCUM. Elle avait d'abord accepté notre invitation à venir à une activité et s'était par la suite retiré puisqu'elle avait un autre événement et le VP externe lui avait réservé un local pour faire son événement suite au nôtre. Le président mentionne que la FÉÉCUM avait annulé la rencontre. Science demande ce qu'il faut faire dans de telles situations. Il est dit qu'il faut le mentionner à tous les partis.

Le Président mentionne que Ginette voulait venir écouter les étudiants pour discuter de leurs enjeux, mais que certains membres n'étaient pas confortables avec la manière dont la FÉÉCUM avait procédé. Dorénavant, si on accepte une telle invitation on envoie une invitation aux autres partis. Le VP interne mentionne que la FÉÉCUM aurait besoin d'une politique pour clarifier et encadrer les relations de la FÉÉCUM avec les partis politiques pendant et après le mandat des membres de l'exécutif. Travail sociale mentionne de faire attention de prendre de telles décisions sans consulter le C.A. Le Président ajoute que cette invitation a été faite maladroitement de la part de la candidate. Droit mentionne qu'il faut faire attention avec les politiques non-partisanes, une fois qu'on est plus à la FÉÉCUM, on est libre de s'associer à qui on veut. Le président mentionne qu'il faudrait que l'idée d'une politique non partisane soit revue à une autre réunion. Le VP académique ajoute qu'il faudrait vérifier auprès des autres organismes comment ils procèdent chez eux.

11. Reconfiguration académique.

Le VP académique mentionne qu'il a rencontré le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche. Il invite les étudiants à s'interroger sur leur programme d'étude. Le VP académique fera circuler un questionnaire de la part du Vice-recteur à ce sujet. Ce questionnaire est un mémoire de 5 à 6 pages pour voir où se dirigent les programmes d'études pour faire un cartable avec les propositions des étudiants.

Le VP académique ajoute également que le Sénat académique avait, en mai dernier, adopté la passerelle pour que les infirmières auxiliaires terminant leur programme dans collégiale puissent venir à l'Université terminer leur étude en science infirmière.

12. Problème d'horaire en Science infirmière

Science infirmière mentionne qu'ils ont reçu un courriel de la part de la doyenne pour les informer qu'ils commencent une semaine plus tôt en janvier.

Le VP interne mentionne qu'il faut vérifier si des situations similaires se sont reproduites dans d'autres facultés. Par la suite, le président dit que le FÉÉCUM enverra une lettre pour dénoncer

cette affaire. Une discussion s'en suit. Science infirmière dit que la faculté justifie cet acte du à l'horaire du programme qui est trop chargé.

Le VP interne mentionne que c'est un règlement établie et qu'une plainte devrait être acheminée. Sur quoi le VP académique ajoute que la plage horaire avait déjà été reculée pour donner une meilleure chance d'un point de vue académique.

13. Soirée électorale

Le président mentionne que les soirées reliées aux élections sont très intéressante puisque la FÉÉCUM entre dans son argent. La dernière soirée a été un succès et il n'y avait même plus de «wings». Le président invite tout le monde à être présent à la soirée électorale le lundi 19 octobre 2015, au 63, à 21h00.

14. Adoption de politiques

- Politique de plainte interne à la FÉÉCUM
- Politique sur les rassemblements étudiants

Le VP interne propose l'adoption d'une politique de plainte interne à la FÉÉCUM, appuyé par Travail sociale.

Travail sociale demande pourquoi, au point 2.2 de la politique, on ne pourrait pas faire une plainte anonyme. Le VP interne répond en disant que si on veut vraiment faire une plainte anonyme on peut. Le Président ajoute qu'une plainte n'est pas anonyme dans le simple but d'être capable de faire un suivit avec la personne qui fait la plainte. Le VP interne ajoute que dans le cas de preuve une plainte anonyme sera acceptée

Le Président ajoute que la personne qui reçoit la plainte, ne connaît pas l'identité de la personne qui l'a fait. Et ajoute qu'une plainte pourra être remise en main à fin de ne pas divulguer le nom du plaignant par l'entremise de son courriel.

Le VP académique ajoute que l'article 4.2 de la politique couvre les aspects présentement discuté.

Le VP interne propose d'ajouter le point suivant :

4.4 Dans le cas où le bureau de direction dans son ensemble est visé par une plainte, la plainte sera directement acheminée au conseil d'administration qui sera responsable de la traiter selon la politique. Appuyer par travail sociale, adopter à l'unanimité.

Résolution : 4362-FECA-151009

Il est proposé par Science social d'adopter la politique tel qu'amendée. Appuyé par AEEICUM.

Adoptée à l'unanimité.

15. Comité pour la reconnaissance des associations étudiantes

Le VP interne mentionne qu'il a besoin de deux personnes pour créer le Comité de reconnaissance des associations étudiantes. Science infirmière, l'AEICUM et travail sociale propose leur candidature. Des élections internes ont lieu et les candidats suivants ont été retenus par le C.A. : Sciences infirmière et Travail sociale

Travail sociale propose que l'on détruise les votes.

Résolution : 4363-FECA-151009

Proposé par Travail social et appuyé par Psycho.

Adoptée à l'unanimité.

16. Présentation de Roger Leblanc

M. Roger Leblanc ne pouvait être présent aujourd'hui. Sa présentation sera donc repoussée à la prochaine réunion.

17. Session questions/commentaires du public

Le Président mentionne que les associations ont beaucoup d'argent et que cet argent doit revenir aux étudiants, donc il faut dépenser les péréquations. Il ajoute également qu'il a rencontré le recteur et le sous-ministre de l'éducation postsecondaire pour adresser le problème des stages non-rémunéré.

18. Clôture de la réunion

Clôture de la réunion à 17h11

Pascal Haché

Président d'assemblée

Jonathan Clavette

Secrétaire d'assemblée